



Année 2019-2020

Maternelle

Inscription : Vous recevrez un appel téléphonique de l'enseignante

MATÉRIEL SCOLAIRE

- Une grande serviette pour la sieste
- Une paire d'espadrilles (semelles blanches) à **velcro** pour l'intérieur et une autre paire à **velcro** pour l'extérieur
- Un **grand** sac d'école (pour apporter leurs feuilles de travail et la collation)
- 3 gros bâtons de colle
- 24 crayons de couleur en bois
- Gommages à effacer
- 2 étuis à crayons (boîte de plastique)
- Crayons feutres
- Ciseau et aiguisoir
- Couvre-tout
- Cahier à colorier
- 2 crayons de plomb
- Vêtements de rechange bien identifiés

Tous les articles et les vêtements doivent être identifiés

❖ La collation

L'enfant peut, s'il le désire, apporter à l'école deux petites collations simples et saines (une le matin et une l'après-midi) par exemple :

- Fruits (orange pelée, pomme, raisins, poire, pêche, etc.)
- Légumes (céleri, radis, concombre, etc.)
- Produits laitiers.

Les collations contenant du beurre d'arachides sont strictement interdites ainsi que bonbons, chocolat, gomme, gâteaux, les produits qui contiennent des pépites de chocolat, des petits bonbons, les poudings, les rouleaux aux fruits et les carrés de Rice Krispies.

Merci !

École St-Joseph

Juin 2019

